



## Association Camerounaise pour L'Évaluation Environnementale

Pilot Affiliate of the



### Formation en Création et Gestion d'un Bureau d'Études en Evaluation Environnementale au Cameroun – 20-21 mars 2009

## RAPPORT

Supportée par



Secrétariat pour l'Évaluation  
Environnementale en Afrique  
Centrale



Développement des Capacités et  
Liens pour l'Évaluation  
Environnementale en Afrique



Commission pour l'Évaluation  
Environnementale des Pays-Bas

## **I Résumé**

En guise de résumé, nous présentons le communiqué final sanctionnant la formation et qui restitue l'essentiel des points abordés, des conclusions et recommandations y relatifs.

### **FORMATION EN CREATION ET GESTION D'UN BUREAU D'ETUDES EN EVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

**20-21 mars, Yaoundé**

#### **Communiqué Final**

L'Association Camerounaise pour l'Evaluation Environnementale (ACAMEE) grâce à l'appui du Réseau « Développement des capacités et liens en Evaluation environnementale en Afrique (CLEAA) » à travers le Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale (SÉEAC), son point focal sous-régional, a organisé à Yaoundé, du 20 au 21 mars 2009, une formation sur la Création et gestion d'un bureau d'études en évaluation environnementale au Cameroun.

Cette formation se tient à un moment où, en application de l'arrêté n°00004/MINEP du 03 juin 2007 fixant les conditions d'agrément des bureaux d'études à la réalisation des études d'impacts et audits environnementaux, seuls les bureaux d'études agréés auprès du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP) sont autorisés à mener des évaluations environnementales au Cameroun depuis le 1er janvier 2009. Par ailleurs, les bureaux d'études étrangers sont tenus de travailler en collaboration avec les bureaux d'études nationaux agréés.

Ladite formation a regroupé une trentaine de professionnels de divers horizons (administration publique, bureaux d'études, ONGs, universités, communautés urbaines, consultants individuelles), sous l'encadrement d'une équipe d'une dizaine de formateurs (voir liste des participants).

La facilitation générale du séminaire étaient assurée par Mr Kolokosso Roger.

L'objectif global du séminaire était de renforcer la capacité des professionnels à mieux s'organiser et s'impliquer dans les évaluations environnementales. Plus spécifiquement, il s'agissait d'aider les professionnels en évaluation environnementale à se conformer à la réglementation en renforcer leurs capacités dans:

- La compréhension des conditions et procédures de création d'un cabinet d'EE ;
- La réponse aux appels d'offre relatifs aux évaluations environnementales ;
- La gestion d'un cabinet d'études en EE ;
- La négociation des partenariats (joint ventures) avec des firmes étrangères ;
- Le respect des codes d'éthique et de déontologie professionnelle ;

L'atelier de formation s'est déroulé selon les principales articulations suivantes :

- Des sessions plénières d'ouverture et de clôture ;
- Des plénières de présentation des cours les formateurs ;

- Des travaux de groupes sur les aspects pratiques en relation avec le programme de formation ;
- Des sessions plénières de discussions et harmonisation des points de vue des différents groupes de travail;

De manière opérationnelle, ces articulations étaient regroupées en module :

#### **MODULE 1 : INTRODUCTION**

- Ouverture par le Professeur Noah Ngamveng, Président de l'ACAMEE ;
- Présentation des participants et de leurs attentes (Participants/Facilitateur);
- Présentation du programme et de l'approche d'animation de la formation (Facilitateur);
- Généralités sur la définition, rôle, importance et méthodes de l'EE ( Dr Bitondo Secrétaire Exécutif de l'ACAMEE)

#### **MODULE 2 : CREATION D'UN BUREAU ET RECHERCHE DE CONTRATS**

- Aspects légaux, réglementaires et pratiques de la création d'un Bureau d'études (**Mr Ndoum Jean Dieudonné du Centre camerounais de formalité des entreprises**) ;
- Conditions d'agrément d'un Bureau d'études à la réalisation des EE ( **Mr Fah Jacob du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature**)
- Recherche de contrats (**Dr Fomété Timothé/Mr Tchinda Aubin/MrFeujio Victor du Cabinet d'études Rainbow Environment Consult**)

#### **MODULE 3 : MANAGEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE**

- Gestion administrative et financière d'un bureau d'études en EE (**Mr Kolokosso du Cabinet VIPOD**);
- Éthique et Déontologie (**Professeur Mbédé Raymond du Cabinet Global Consulting Group**);

#### **MODULE 4 : PARTENARIATS**

- Quelques techniques de négociation (**Dr Bindzi Isaac du cabinet Global Option Consulting Group**) ;
- Négociation de partenariats en EE (**Dr Bindzi Isaac**)

Les travaux de groupes ont porté sur :

- Etude de cas sur les appels d'offre et la réponse aux appels d'offre en EE (**Facilitateur/Dr Fomété/Mr Tchinda**);
- Étude de cas sur la réponse à un appel d'offre impliquant un bureau d'études étranger (**Facilitateur/ Mr Tchinda Aubin/MrFeujio /Dr Bindzi**) ;

Les participants, tout en se félicitant de la qualité de la formation et de l'atteinte des résultats attendus du fait que :

Les conditions et les procédures de création d'un cabinet d'études en EE sont mieux comprises ;

- Les participants sont mieux formés pour répondre aux appels d'offre en EE;
- Les participants sont mieux préparés à gérer un bureau d'études en EE ;
- Les participants sont mieux préparés à négocier et conclure des ententes de partenariat mutuellement bénéfiques avec les firmes étrangères ;
- Les experts sont mieux édifiés sur les implications relatives à la nécessité de respecter les codes d'éthique et de déontologie professionnelles.

A la faveur des thèmes abordés, l'occasion de cette formation a été saisie par les participants pour débattre de certains aspects relatifs au développement de la profession d'« évaluateur environnemental » au Cameroun. A cet effet, ils ont reconnu l'ACAMEE comme forum privilégié pour l'expression des opinions y relatives.

Aux termes des échanges les recommandations suivantes ont été formulées :

**A l'endroit des professionnels et des bureaux d'études en évaluation environnementale :**

- Privilégier les principes et les valeurs cardinales de compétence, d'honnêteté, de rigueur et d'éthique dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs activités ;
- Privilégier le regroupement de bureaux en consortium pour la recherche des contrats importants ;
- Faciliter l'insertion des jeunes professionnels dans les bureaux d'études expérimentées,
- Favoriser l'échange des meilleures pratiques entre membres ;
- Explorer la possibilité de partenariats avec les universités pour une meilleure valorisation de l'expertise nationale.

**A l'endroit de l'ACAMEE**

- Engager les démarches nécessaires à l'élaboration d'un code de déontologie en s'inspirant des exemples existants et à la mise en place d'une corporation des spécialistes en évaluation environnementale ;
- Engager les démarches nécessaires pour la participation d'au moins un représentant des bureaux d'études aux séances d'examen des dossiers d'agrément ;
- Mettre sur le site web de l'ACAMEE un répertoire à jours des bureaux d'études agréés membres ;
- Répertorier et valoriser les meilleures pratiques ;
- Appuyer les bureaux d'études et les professionnels par la conception et la mise en œuvre d'un programme de communication et de renforcement des capacités pertinent.

- Se rapprocher du réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (REPAR) pour plaider en faveur des questions environnementales.

**A l'endroit du MINEP;**

Faciliter la mise en œuvre effective de toutes les mesures visant le plein épanouissement des bureaux d'études nationaux notamment par l'appui à la en place d'une corporation des spécialistes en évaluation environnementale.

**Fait à Yaoundé, le 21 mars 2009**

**Les participants :**

## II Table de matières

I	Résumé .....	1
II	Table de matières .....	1
1	Contexte .....	2
2	Objectifs de l'atelier de formation .....	2
3	Résultats attendus:.....	2
4	Groupes cibles .....	3
5	Déroulement de l'atelier .....	3
<b>5.1</b>	<b>Module I INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
5.1.1	Ouverture .....	3
5.1.2	Présentation des participants et de leurs attentes .....	3
5.1.3	Présentation du programme et de l'approche d'animation de la formation .....	4
5.1.4	Généralités sur la définition, rôle, importance et méthodes de l'EE.....	4
<b>5.2</b>	<b>MODULE 2 : CREATION D'UN BUREAU ET RECHERCHE DE CONTRATS .....</b>	<b>4</b>
5.2.1	Aspects légaux, réglementaires et pratiques de la création d'un Bureau d'études .....	4
5.2.2	Conditions d'agrément d'un Bureau d'études à la réalisation des EE.....	5
5.2.3	Recherche de contrats .....	5
5.2.4	Étude de cas : appels d'offre et la réponse aux appels d'offre en évaluation environnementale (Travaux pratiques).....	5
5.2.5	Restitution et discussions des travaux de groupes.....	5
<b>5.3</b>	<b>MODULE 3 : MANAGEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE .....</b>	<b>6</b>
5.3.1	Gestion administrative et financière d'un bureau d'études en EE .....	6
5.3.2	Éthique et Déontologie.....	6
<b>5.4</b>	<b>MODULE 4 : PARTENARIATS.....</b>	<b>6</b>
5.4.1	Techniques de négociation d'un Partenariat .....	6
5.4.2	Négociation de partenariats en EE (Dr Bindzi Isaac) .....	7
5.4.3	Étude de cas sur la réponse à un appel d'offre impliquant un bureau d'études étranger .....	7
5.4.4	Évaluation de la session de formation et échanges divers .....	7
<b>6</b>	<b>Conclusion.....</b>	<b>8</b>
<b>7</b>	<b>Recommandations .....</b>	<b>8</b>
7.1	A l'endroit des professionnels et des bureaux d'études en évaluation environnementale: ...	8
7.2	A l'endroit de l'ACAMEE.....	9
7.3	A l'endroit du MINEP; .....	9
<b>Annexe I</b>	<b>Liste des participants à la formation .....</b>	<b>1</b>
<b>Annexe 2</b>	<b>Programme de la Formation.....</b>	<b>3</b>
<b>Annexe 3</b>	<b>Fiche d'évaluation des participants.....</b>	<b>5</b>
<b>Annexe 4</b>	<b>Galerie des photos de la formation.....</b>	<b>8</b>

## 1 Contexte

En vue de contribuer efficacement au renforcement des capacités en évaluation environnementale et à sa promotion comme outil incontournable d'intégration des aspects liés à l'environnement dans la prise des décisions, pour l'amélioration des conditions de vie des populations dans l'optique d'un développement équilibré et durable, les professionnels en évaluation environnementale de dix pays d'Afrique Centrale à savoir Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Tchad, Sao Tomé et Príncipe ont décidé en 1998 de s'organiser en associations nationales pour l'évaluation environnementale. Ces associations nationales sont regroupées en un Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale (SÉEAC). Le SEEAC est le point focal sous-régional du CLEAA en Afrique centrale. Le CLEAA est une organisation Panafricaine qui vise la bonification, l'appui et l'harmonisation des efforts de renforcement des capacités en Afrique en travaillant avec les gouvernements dans la mise en œuvre leurs propres systèmes adaptés à leur besoins et capacités. En vue de sécuriser des ressources suffisantes pour le financement de ses activités, le CLEAA a développé le Partenariat pour l'évaluation environnementale en Afrique (PEAA). L'objectif du PEAA est d'harmoniser, relever et mettre en exergue les appuis au développement des capacités en évaluation environnementale en Afrique.

C'est dans ce contexte, que le CLEAA à travers le SEEAC a organisé un séminaire de formation de deux jours sur la création et la gestion de cabinets d'études en évaluation environnementale dans les pays membres du SEEAC.

## 2 Objectifs de l'atelier de formation

L'objectif global du séminaire était de renforcer la capacité des professionnels de la sous-région à mieux s'organiser et s'impliquer dans les évaluations environnementales, s'inscrivant ainsi en droite ligne des objectifs du CLEAA et du SEEAC. Plus spécifiquement, ce séminaire de formation vise à renforcer les capacités de participants dans :

- La compréhension des conditions et procédures de création d'un cabinet d'EE ;
- La réponse aux appels d'offre relatifs aux évaluations environnementales ;
- La gestion d'un cabinet d'études en EE ;
- La négociation des partenariats (joint ventures) avec des firmes étrangères ;
- Le respect des codes d'éthique et de déontologie professionnelles ;

## 3 Résultats attendus:

**Au vue des objectifs fixés, les principaux résultats suivants étaient attendus :**

- Les conditions et les procédures de création d'un cabinet d'études en EE sont bien comprises par les professionnels d'EE;
- Les professionnels d'EE sont mieux formés pour répondre aux appels d'offre en EE;
- Les participants sont capables de créer et gérer un bureau d'études en EE ;

- Les Experts sont capables de négocier et conclure des ententes de partenariat mutuellement bénéfiques avec les firmes étrangères ;
- Les experts d'EE sont capables de respecter les codes d'éthique et de déontologie professionnelle.

#### 4 **Groupes cibles**

L'atelier a regroupé une trentaine de professionnels venant de l'administration publique, bureaux d'études, ONGs, universités, communautés urbaines, consultants individuels, sous l'encadrement d'une équipe d'une dizaine de formateurs (voir annexe 1).

#### 5 **Déroulement de l'atelier**

L'atelier de formation s'est déroulé selon les principales articulations suivantes : des sessions plénières d'ouverture et de clôture; des plénières de présentation des cours par les formateurs; des travaux de groupes sur les aspects pratiques en relation avec le programme de formation; des sessions plénières de discussions et harmonisation des points de vue des différents groupes de travail;

De manière opérationnelle, ces articulations étaient regroupées en modules.

##### *5.1 Module I INTRODUCTION*

##### **5.1.1 Ouverture**

Selon l'ordre du jour présenté par Mr Kolokosso Roger, la parole a été passée au Professeur Noah Ngamveng Joseph, président de L'ACAMEE qui, après avoir souhaité la bienvenue à tous, s'être présenté à l'intention des nouveaux membres. Puis, il a insisté sur la pertinence de la formation tout en espérant que les uns et les autres en tire le maximum de profit. Il a tenu pour clore son propos à remercier les partenaires de l'ACAMEE dont le CLEAA qui ont rendu possible cette formation de même que le CODEV pour la mise à disposition de l'espace la logistique de formation.

##### **5.1.2 Présentation des participants et de leurs attentes**

Après l'ouverture par le président, les participants se sont présentés suivant le canevas ci-après : organisation dans laquelle le participant évolue ainsi que la fonction occupée ; l'ancienneté dans l'évaluation environnementale ; les attentes par rapport à la session de formation et enfin le petit nom de chaque participant.

Après le tour de table, il est ressorti que les attentes des participants sont nombreuses et portent principalement sur :

- La maîtrise des conditions et des procédures dans la création d'un cabinet d'études ;
- La méthodologie et les techniques d'une évaluation environnementales en dehors de la création d'un bureau d'études ;
- La maîtrise des outils et des arguments intellectuels nécessaires pour être compétitif sur le plan du choix des consultants dans le domaine de l'évaluation environnementale ;
- La poursuite de ce genre de formation en vue de la vulgarisation de ce que c'est que l'EE ;
- La maîtrise du contexte élémentaire de gestion d'un bureau d'études en EE ;
- La compréhension des nuances qui entourent le montage des projets et l'offre technique ;



- La négociation des partenariats avec les structures étrangères ;
- La gestion des projets,
- L'acquisition des connaissances en notions environnementales ;
- La connaissance dans le processus de traitement de données d'appels d'offres dans le partenariat ;
- Renforcer les capacités pour le respect des codes éthiques et déontologiques pour que les études en EE ne soient pas de simples formalités ;
- Etre compétitif au niveau de l'obtention des marchés ;
- Une participation active en vue du succès du séminaire.

### **5.1.3 Présentation du programme et de l'approche d'animation de la formation**

Le facilitateur a ensuite présenté et commenté le programme de l'atelier de formation. Les règles à observer au cours de la formation ont été définies de manière consensuelle à savoir : la ponctualité; l'assiduité; le droit à l'erreur; l'écoute et la participation active, la non utilisation des téléphones portables pendant les séances de travail.

### **5.1.4 Généralités sur la définition, rôle, importance et méthodes de l'EE**

Le **Secrétaire Exécutif de l'ACAMEE, Dr. Bitondo Dieudonné** Cette présentation a porté sur la définition de l'évaluation environnementale, la présentation de la gamme de processus de l'évaluation environnementale, le processus type d'une étude d'impact sur l'environnement, les acteurs clé du processus d'évaluation environnementale. es études d'impacts environnementales et quelques acteurs du processus. Le dernier point a permis d'insister sur la place et le rôle des bureaux d'études.

L'ensemble des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'étude d'impact sur l'environnement a été mis à la disposition des participants

## ***5.2 MODULE 2 : CREATION D'UN BUREAU ET RECHERCHE DE CONTRATS***

### **5.2.1 Aspects légaux, réglementaires et pratiques de la création d'un Bureau d'études**

Ici, le bureau d'études est présenté comme une entreprise et en ce sens le formateur a évoqué les aspects légaux et réglementaires, les étapes de la création d'une entreprise, les différentes phases de la création d'une entreprise, le coût à supporter lors de la constitution du dossier, la forme juridique à adopter, où s'informer, les démarches et les formalités administratives. Les avantages et les inconvénients des différentes formes juridiques ont été discuté. Il a ensuite ajouté comme facteurs clés de la création d'une entreprise, la solidité du projet, le professionnalisme du créateur, la solidité de sa personnalité, avoir une compétence suffisante en gestion, la prévision des chiffres d'affaires réalistes.

Il a été recommandé aux participants de choisir la forme juridique en fonction de la vision et des ambitions de l'entreprise (bureau d'études).

### **5.2.2 Conditions d'agrément d'un Bureau d'études à la réalisation des EEs**

Cette présentation s'est basée sur l'arrêté ministérielle N° 00004 /MINEP du 03 Juillet 2007 fixant les conditions d'agrément des bureaux d'études à la réalisation des études d'impacts et audits environnementaux.

if Les discussions qui ont suivi ont permis de clarifier certains points à l'instar de ceux relatifs à l'expérience requise ou encore au cautionnement bancaire.

### **5.2.3 Recherche de contrats**

Cette partie s'est principalement focalisé sur les différents types de contrats; les différents types d'appels à candidature; les sources d'identification des appels à candidature; la composition de dossiers d'offres de service en réponse à un appel d'offres (offre technique; offre financière et dossier administratif). Enfin, le formateur a parlé des soumissions d'offres (dépôt des éléments demandés, suivi et attente des résultats).

Les échanges autour des présentations ont relevé l'intérêt du regroupement des bureaux d'études en consortiums afin de mieux affronter la concurrence sur les appels d'offre importants.

### **5.2.4 Étude de cas : appels d'offre et la réponse aux appels d'offre en évaluation environnementale (Travaux pratiques)**

L'objectif des travaux pratiques était de capitaliser les informations reçues lors de la formation pour monter une réponse au dossier d'appels d'offre (DAO). Le résultat attendu était que chaque groupe monte des offres technique et financière concurrentielles qui seront dépouillées à la fin des travaux.

Les participants se sont divisés en 3 groupes de travail. Le formateur a tout d'abord fait une présentation du DAO en insistant sur les points suivants : lettre d'invitation à soumissionner, note d'information aux consultants, proposition technique – tableaux types, de la proposition financière – tableaux types et enfin des termes de référence (TDR).

### **5.2.5 Restitution et discussions des travaux de groupes**

Après la présentation des travaux par les trois groupes, les formateurs ont tenus à apporter des éclaircissements et des remarques pour améliorer ces différents travaux. Il fallait ainsi :

- Faire ressortir dans son approche l'intervention sur le terrain ;
- Parler des outils, comment est ce que vous allez travailler ?
- Evoquer les résultats attendus par le client ;
- Repartir le temps à partir de la définition des activités et faire intervenir les spécialistes pour que tout se passe en synergie avec les experts ;
- Les observations par rapport aux TDRs du client engendrent des suggestions ;
- Le contexte tient compte des perceptions du client ;
- Bien comprendre la mission ;

- Tenir compte des critères d'évaluation pour faire une offre de service. (cf document de travail).

### **5.3 *MODULE 3 : MANAGEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE***

#### **5.3.1 Gestion administrative et financière d'un bureau d'études en EE**

Cette présentation a porté sur les principales articulations du processus de gestion d'un bureau d'études. Il a été évoqué successivement la présentation du bureau d'études suivant deux modèles; le processus général de gestion des ressources dans le bureau d'études; le processus fonctionnel d'un bureau d'études; le processus d'établissement d'un dossier administratif de soumission; les principaux documents exigés pour un bureau d'études; les obligations du contribuable; le calcul de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP).

#### **5.3.2 Éthique et Déontologie**

Dans cette partie, les concepts d'éthique et de déontologie ont d'abord été présentés dans un cadre général avant de les appliquer au contexte de l'EE.

L'élaboration d'un code de déontologie devrait pouvoir insister sur un certain nombre d'aspects clé au rang desquels : Qui peut créer un bureau d'études en évaluation environnementale ? Quel est le code d'honneur du spécialiste en évaluation environnementale ? Quelles sont les infractions entraînant suspension d'un membre de la corporation ? pour ne citer que ceux-là.

Pendant la phase de Questions - Réponses qui a suivie cette présentation, il a été suggéré que les professionnels en évaluation environnementale s'organisent en corporation de telle sorte qu'un code de déontologie élaboré et approuvé soit le gage de leur reconnaissance corporatiste. Cette corporation devra être reconnue par toutes les parties prenantes. Il Faudrait procéder à une relecture de la loi cadre et voir dans quelle mesure elle pourrait être révisée pour rendre possible l'élaboration d'un tel cadre corporatiste. L'enjeu n'est pas temporel et sectoriel, il est plutôt global. La recherche de la stabilité devrait primer.

### **5.4 *MODULE 4 : PARTENARIATS***

#### **5.4.1 Techniques de négociation d'un Partenariat**

Cette présentation a montré que dans le management d'un bureau d'études, il faudra régulièrement négocier, a savoir: Négociation politique : pour gagner un contrat, débloquer une situation, etc, Négociation d'affaires : pour intégrer de nouveaux associés pour prendre de l'expansion (par exemple du bureau d'études à Cabinet de Consultants, de Cabinet de consultants à Firme Internationale), développer un réseau de partenaires (politiques, financiers, techniques, commerciaux, etc.).

Le formateur a évoqué le BE et la négociation, le cycle de vie d'un BE, les généralités, la revue de la littérature, les types de négociation, les outputs/extrants d'une négociation, les principes de négociation, les points critiques d'une négociation d'affaires (partenariat technique), les articulations techniques d'une négociation.

Il est ressorti des échanges qu'il n'y a pas de formules types dans une négociation. Le négociateur devra toujours identifier où il va, savoir pourquoi il y va, et se préparer avant d'y aller.

#### 5.4.2 Négociation de partenariats en EE (Dr Bindzi Isaac)

Cette partie a mis en exergue la nécessité d'éviter de se positionner en quémendeur dans une négociation. Au cours de la négociation, il importe toujours de démontrer à l'autre partie l'importance de votre apport et le gain mutuel qui pourrait résulter du partenariat.

#### 5.4.3 Étude de cas sur la réponse à un appel d'offre impliquant un bureau d'études étranger

La deuxième session de travaux en groupes a porté sur la répartition des tâches de chaque expert, l'établissement d'une offre technique en partenariat avec un BE étranger et de son équivalent financier (offre financière).

#### 5.4.4 Évaluation de la session de formation et échanges divers

Après analyse des fiches remises aux participants, il ressort que sur une échelle variant de : (1) peu satisfaisant, (2) satisfaisant (3) bien, (4) très bien (Voir annexe 3) et en ce qui concerne :

- **Appréciation générale de la formation** : la formation était très pertinente, les objectifs des participants ont été satisfaits et il régnait un bon niveau d'interactivité.
- **Thème le plus intéressant/important** : la compréhension des conditions et procédures de création d'un cabinet d'EE, la réponse aux appels d'offre relatifs aux évaluations environnementales et le respect du code d'éthique et de déontologie professionnelles étaient très bien. L'introduction générale du séminaire, la gestion d'un cabinet d'études en EE et la négociation d'un partenariat avec des firmes étrangères étaient bien.
- **Appréciation des formateurs** : les connaissances générales des formateurs, les aptitudes à présenter, la flexibilité des formateurs, la maîtrise du sujet par les formateurs étaient bien.
- **Appréciation de la gestion du temps** : le nombre de jours de formation et le temps accordé à chaque session étaient assez bien. Par contre, le respect du temps était bien.
- **Organisation générale de la formation** : les attestions de fin de formation ont été très bien appréciées par les participants. La documentation, la salle de formation l'équipement technique, la restauration et le personnel était bien.

Interrogés sur comment il compte mettre en pratique les enseignements reçus, les participants ont répondu qu'ils vont appliquer les connaissances acquises auprès des BE existants, en sensibilisant et conscientisant les étudiants, en créant et améliorant la gestion des BE tout en respectant le code d'éthique et de déontologie, dans la négociation des partenariats, dans l'évaluation des offres de consultation, dans le traitement des documents administratifs.

En ce qui concerne le type d'appui que les participants attendent de l'ACAMEE, les réponses étaient portées sur le conseil, suivi, la collaboration et l'orientation des membres, l'organisation d'autres formations de renforcement de capacités, l'insertion socioprofessionnelle, la création d'une base de

données des experts, la formation d'un ordre des environmentalistes, la promotion d'espace d'échange et de communication avec les politiques, l'aide en vue de l'intégration des experts dans la prise des décisions. Enfin les participants souhaiteraient que l'ACAMEE soit un miroir pour le lobbying et la mandate pour la rédaction d'un code de déontologie.

Les participants ont en outre trouvé la formation pertinente du fait de l'enjeu et du contenu mais aussi interpellatrice au regard des défis futurs, intéressante, enrichissante avec des échanges fructueux.

A cet effet, les participants ont proposé la vulgarisation de cette formation dans toutes les provinces. Ils ont également suggéré de faire intervenir les internationaux pour une meilleure appropriation du domaine, de créer deux ou trois commissions de réflexion pour positionner l'ACAMEE comme leader des partenaires incontournables en matière de gestion environnementale. Enfin, ils ont demandé que plus de temps soit accordé aux travaux en groupes lors des séances de formation et que les ateliers se fassent de manière régulière et sous forme de recyclage.

## **6 Conclusion**

Au total, la formation des 20 au 21 mars 2009 à Yaounde a été un grand succès. Les participants, tout en se félicitant de la qualité de la formation et de l'atteinte des résultats attendus du fait que :

- Les conditions et les procédures de création d'un cabinet d'études en EE sont mieux comprises ;
- Les participants sont mieux formés pour répondre aux appels d'offre en EE;
- Les participants sont mieux préparés à gérer un bureau d'études en EE ;
- Les participants sont mieux préparés à négocier et conclure des ententes de partenariat mutuellement bénéfiques avec les firmes étrangères ;
- Les experts sont mieux édifiés sur les implications relatives à la nécessité de respecter les codes d'éthique et de déontologie professionnelles.

## **7 Recommandations**

Aux termes des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées :

### **7.1 A l'endroit des professionnels et des bureaux d'études en évaluation environnementale:**

- Privilégier les principes et les valeurs cardinales de compétence, d'honnêteté, de rigueur et d'éthique dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs activités ;
- Privilégier le regroupement de bureaux en consortium pour la recherche des contrats importants ;
- Faciliter l'insertion des jeunes professionnels dans les bureaux d'études expérimentées,
- Favoriser l'échange des meilleures pratiques entre membres ;
- Explorer la possibilité de partenariats avec les universités pour une meilleure valorisation de l'expertise nationale.

## **7.2 A l'endroit de l'ACAMEE**

- Engager les démarches nécessaires à l'élaboration d'un code de déontologie en s'inspirant des exemples existants et à la mise en place d'une corporation des spécialistes en évaluation environnementale ;
- Engager les démarches nécessaires pour la participation d'au moins un représentant des bureaux d'études aux séances d'examen des dossiers d'agrément ;
- Mettre sur le site web de l'ACAMEE un répertoire à jours des bureaux d'études agréés membres ;
- Répertorier et valoriser les meilleures pratiques ;
- Appuyer les bureaux d'études et les professionnels par la conception et la mise en œuvre d'un programme de communication et de renforcement des capacités pertinent.
- Se rapprocher du réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (REPAR) pour plaider en faveur des questions environnementales.

## **7.3 A l'endroit du MINEP;**

Faciliter la mise en œuvre effective de toutes les mesures visant le plein épanouissement des bureaux d'études nationaux notamment par l'appui à la en place d'une corporation des spécialistes en évaluation environnementale.

**Annexe I Liste des participants à la formation**

<b>N°</b>	<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Structure</b>	<b>N°. Tel</b>	<b>Emails</b>
1	Wenga Ntcheping Bernard	SETAPRA	99135671	B_wenga@yahoo.fr
2	Konga Mopoum Charles Noel	CARFAD	77544014	kongacharles@yahoo.fr
3	Pierre Chekem	PARTNERSHIP	77779962	P_chekem@yahoo.co.uk
4	Jonas Tamboula	FERDESI	74439304	jtamboula@yahoo.fr
5	Mbeck Esther	Experte Consultante	77367478	esthergwogon@yahoo.fr
6	Okotiko Catherine	GIC-AJEDY	77035876	okotiko@yahoo.fr
7	Bombome Koffi	HORIZON VERT	99753067	bombome@hotmail.com
8	Ngom Christelle Ariele	Stagiaire ACAMEE	75378584	Christariele@yahoo.fr
9	Moro a Ngouana Francis	VIPOD	77388590	Francmoro24@yahoo.com
10	Marceline Decté	CAPGE	77876336	marcod_cm@yahoo.fr
11	Dr Pial Annie Claude	Université de Yaounde I /FS/DBPV	77087654 94234148	annieclaud_pial@hotmail.com
12	Ngodo Melingui Jean Baptiste	Université de Yaounde I/FS/DBPV	99702495 22015563	jeanmelingui@yahoo.fr
13	Mme Mbocksi Jacqueline Elizabeth	Commune Urbaine de Douala	77788324 99820377	elisabeth_mbock@yahoo.fr
14	Mme Beti ETETA Félicité	CEA/MINFOF	99925307	etetarf@yahoo.fr
15	Balo Madi Achille	MIPROMALO	96746886	abmadi@yahoo.fr
16	Emougou Marcienne N	BET Louis Berger SAS/INGECAM	77652562	Marccy75@hotmail.com
17	Mbouche Jean HilairE	SNP/MINEP	99917131	<b>mjeanhilaire@yahoo.fr</b>
18	Joseph Ngameni	Membre ACAMEE	9971190 22213926	<b>lmcs_@yahoo.fr</b> <b>jngamenifr@yahoo.fr</b>
19	Doumé Doumé Catherine Nicole	FGI Université de Douala	99964287	cathydoume@yahoo.fr
20	Chakam TAGHEU Pulchérie Julie	CEA/MINRESI	99967487	<b>pulchakam@yahoo.fr</b>
21	Pierre Ambassa	MINDAF	75767110	joepetra74@yahoo.fr
22	Ewané Mireille Sandrine	FGI Université de	96303025 77953832	Ewane_m@yahoo.fr ewanemiraillesandrine@lit

		Douala		e.fr
23	Madi Vondou	Permanent SEEAC	99538574	madivondou@yahoo.fr
24	ROD Mbimbé	SAFECON	33088163 75052891 96586027	Safecon11@yahoo.fr
25	EBAKISSE Mouto Flore	SAFECON	96924535 33088163	
26	MOTTO Malo Jean-Guy	PNGE	99703511	Mottomallo@yahoo.fr
27	Pr NOAH Ngamveng Joseph	Pdt ACAMEE		
28	Dr Bitondo Dieudonné	S.E ACAMEE	77414928	bitondo@hotmail.com bitondodieudonne@yahoo.fr
29	NDOUM Jean Dieudonné	CFE	96312108	bovalis39@yahoo.fr
30	Kolokosso A BEDIANG	VIPOD	75030104	
31	FAH Jacob	MINEP	99663071	fahjacob@yahoo.fr
32	TCHINDA Yefou Aubain	RAINBOW Environment Consult	99259383	tyaubain@yahoo.fr
33	FEUDJIO Victor	RAINBOW Environment Consult	99427550	feudjiovictor@yahoo.fr
34	BINDZI Isaac	Global Option	77757809	global.option@yahoo.fr
35	Prof MBEDE	Global Option	77414430	global.option@yahoo.fr



## **Annexe 2 : Programme de la Formation**

**Vendredi 20 mars 2009**

### **MODULE 1 : INTRODUCTION**

#### **Session plénière**

08H30-09H00 : Accueil et inscription des participants (**ACAMEE**) ;

09H00-09H15 : Ouverture (**SEEAC/ACAMEE**) ;

09H15-09H45 : Présentation des participants et de leurs attentes (**Participants/Facilitateur**);

09H45-10H00 : Présentation du programme et de l'approche d'animation de la formation (**Facilitateur**);

10H00-10H30: Généralités sur la définition, rôle, importance et méthodes de l'EE (**Dr Bitondo**)

10H30-11H00: Pause café

### **MODULE 2 : CREATION D'UN BUREAU ET RECHERCHE DE CONTRATS**

#### **Session Plénière**

11H00-11H30: Aspects légaux, réglementaires et pratiques de la création d'un Bureau d'études (**Ndoum Jean Dieudonné Centre camerounais de formalité des entreprises**)

11H30-1200 : Conditions d'agrément d'un Bureau d'études à la réalisation des EEs (**Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature**)

12H00-13H00: Recherche de contrats (**Dr Fomété/Mr Tchinda**)

13H00-14H00: Déjeuner

#### **Travaux en groupes**

14H00-16H00: Etude de cas : Appel d'offre et réponse à appel d'offre en EE (**Facilitateur/Dr Fomété/Mr Tchinda**);

16H00-16H30: Pause café

#### **Session Plénière**

16H30-17H30: Restitution et discussion des travaux de groupes (**Facilitateur/Participants**)

17H30: Fin du jour 1

**Samedi 21 mars 2009**

### **MODULE 3 : MANAGEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE**

#### **Session Plénière**

08H30-09H00 : Retour sur le jour 1 (**Facilitateur/Participants**);

09H00-10H00 : Gestion administrative et financière d'un bureau d'études en EE (**Mr Kolokosso**);

10H00-10H30: Pause café;

10H30-11H30: Éthique et Déontologie (**Prof. Mbédé**);

### **Module 4 : Partenariats**

#### **Séance plénière**

11H30-12H00: Quelques techniques de négociation (**Dr Bindzi**) ;

12H00-13H00 : Négociation de partenariats en EE (**Mr Nkalle**) ;

13H00-14H00: Déjeuner

## **Travaux en groupe 2:**

14H00-15H00: Étude de cas de réponse à un appel d'offre impliquant un bureau d'études  
Etranger (**Facilitateur/Mr NKalle/Dr Bindzi**) ;

### **Session Plénière**

14H30-15H30: Restitution des résultats des travaux de groupes (**Facilitateur/Participants**);

15H30-16H00 : Pause café

16H00-17H00: Évaluation de la session de formation et échanges divers  
(**Facilitateur/Participants/formateurs**);

17H00 : Remise des attestations de fin de formation (**SEEAC/ACAMEE**).

### Annexe 3 Fiche d'évaluation des participants

#### Fiche d'évaluation de la formation par les participants (évaluation sur l'échelle de 1 = + à 4 = +++)

NB ( 1= peu satisfaisant, 2 = satisfaisant, 3= bien, 4= Très bien)

<b>1) Données personnelles</b>	
Nom et prénoms :	
Organisation :	
Adresse: BP	Tel
E-mail :	

<b>2) Votre appréciation générale de la formation</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Pertinence de cette formation				
Niveau d'interactivité				
Niveau de satisfaction de vos objectifs				
<b>3) Quel thème vous a paru plus important/intéressant</b>				
Introduction générale du séminaire				
Compréhension des conditions et procédures de création d'un cabinet d'EE				
Réponse aux appels d'offre relatifs aux évaluations environnementales				
Gestion d'un cabinet d'études en EE				
Négociation des partenariats (joint ventures) avec des firmes étrangères				
Respect des codes d'éthique et de déontologie professionnelles				
<b>4) Votre appréciation des formateurs en général</b>				
Connaissances générales				
Aptitude à présenter				
Flexibilité				
Maîtrise du sujet				
<b>5) Votre appréciation de la gestion du temps</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

Nombre de jours de la formation				
Temps accordé à chaque session				
respect du temps				
<b>6) Organisation générale de la formation</b>				
Documentation				
Salle de formation				
Equipement technique				
Restauration				
Attestations de fin de formation				
Personnel				

**7) Comment comptez-vous mettre en pratique les enseignements reçus ?**

- 1.....  
.....
- 2.....  
.....
- 3.....  
.....
- 4.....  
.....
- 5.....  
.....

**8) Quel genre d'appui attendez-vous de l'ACAMEE ?**

- 1.....  
.....
- 2.....  
.....
- 3.....  
.....
- 4.....  
.....

5.....  
.....

**9) Autres commentaires à propos de cette formation**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## **Annexe 4 Galerie des photos de la formation**



**De gauche à droite:** Secrétaire Exécutif, le Président de l'ACAMEE et le Facilitateur de la formation



**Les participants à la formation**



**Séance de présentation**



**Séance de travail en groupe**